

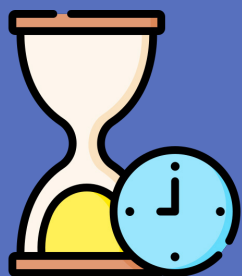
Le GRETA vous accompagne

Offre de stage

**Accueillir votre futur
gestionnaire de paie**



Le stage



DURÉE

Du 6 janvier 2025 au
20/02/2025



RÉMUNÉRATION

Non rémunéré

Une gratification minimale est versée au stagiaire si la durée du stage est supérieure à 2 mois consécutifs au cours de la même année scolaire ou universitaire. En dessous de ces seuils l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de verser une gratification.



Missions du stagiaire :

Établir la DPAE



Organiser la visite d'information et de prévention



Affilier les salariés aux caisses de retraite, prévoyance et frais de santé



Établir les déclaration maladie et accident de travail



Missions du stagiaire :

Collecter et saisir

Les éléments variables de la paie :



- Les heures supplémentaires / complémentaires



- Les absences
- Les arrêts maladie



- Les congés payés



GRETA METEHOR Paris

Prêt à saisir cette
opportunité !

Contactez rapidement :

r.biancheri@gretametehor.com

06.28.94.58.37

Pour plus d'info rendez-vous
sur notre site internet :

